

Un Helvète chez les Etrusques vers 300 av. J.-C.

Autor(en): **Vitali, Daniele / Kaenel, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist**

Band (Jahr): **23 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-18418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un Helvétè chez les Etrusques vers 300 av. J.-C.

Daniele Vitali et Gilbert Kaenel

La lecture d'un graffito sur céramique découvert en 1986 à Mantoue (Mantova en Lombardie) relance une série de réflexions autour de la mention d'un Helvétè au début du III^e s. av. J.-C. déjà, la plus ancienne connue à ce jour !

On sait, grâce à Jules César, que les Helvétès occupaient le Plateau suisse au I^{er} s. av. J.-C.; mais était-ce déjà le cas au II^e et au III^e s.? Ne faut-il pas plutôt (ou également) localiser le territoire de ce puissant peuple celtique en Allemagne du Sud, comme le suggèrent d'autres sources antiques? Et l'histoire d'Hélico, un Helvétè en Italie d'après Pline l'Ancien, qui pourrait remonter au début du IV^e s. av. J.-C., prend-elle dès lors plus de consistance? L'archéologie ne peut fournir de réponse précise à ces questions, mais elle permet d'étoffer le dossier des relations unissant, durant l'époque de La Tène, le sud et le nord des Alpes.

Une inscription du début du III^e s. av. J.-C. à Mantoue

Au coeur du centre historique de Mantoue, une fouille d'urgence, conduite par Raffaele De Marinis durant l'automne 1986, a mis en évidence une imposante stratigraphie qui illustre l'histoire de la ville du IV^e s. av. J.-C. à nos jours¹.

Sous les couches de l'époque romaine impériale et républicaine, De Marinis a rencontré un horizon étrusque conservé sur 1,80 m d'épaisseur, qu'il a pu subdiviser en trois périodes: fin du IV^e, début du III^e et seconde moitié du III^e s. av. J.-C. Cette séquence, nouvelle à l'intérieur de l'habitat étrusque, s'avère importante même si elle est limitée à l'analyse d'un témoin du fait des destructions entraînées par la construction d'un bâtiment. D'autres interventions, dès le XIX^e s. et dans les années 1980, ont montré l'ampleur de la ville que Pline qualifiait de *Mantua Tuscorum trans Padum sola reliqua*, «la seule ville étrusque qui subsiste au-delà du Pô», c'est-à-dire le dernier témoin de la présence étrusque au nord de ce grande fleuve².

Malgré la découverte épisodique de quelques tessons de céramique attique du Ve s.

au cours des fouilles menées dans le centre historique, la phase d'occupation la plus ancienne de Mantoue ne remonte pas, à ce jour, avant le début du IV^e s. av. J.-C. La rareté des matériaux du Ve s., confrontée à l'abondance des céramiques locales et d'importation dès le début du IV^e s., a conduit De Marinis à formuler l'hypothèse que l'établissement de Mantoue devait prendre son essor après l'abandon d'un autre habitat situé une douzaine de kilomètres au sud-est, à Bagnolo San Vito au lieu-dit Forcello, florissant de la fin du VI^e à la fin du Ve s. av. J.-C. D'autres sites étrusques semblent suivre la même dynamique (par exemple le Castellazzo della Garolda), soit un déplacement généralisé suite à une réorganisation du territoire étrusque au nord du Pô à la charnière du Ve et du IV^e s. Un tel changement dans le mode de peuplement a été interprété comme la conséquence des invasions gauloises du début du IV^e s. av. J.-C.

Cette «dernière Etrurie», limitée aux environs de Mantoue, était donc entourée à l'ouest, au nord et à l'est, par une population d'origine celtique, les Cénomans, dont le territoire s'étendait de Brescia à Vérone, des rivières Oglio-Chiese à l'Adige³. On ne connaît l'organisation de leur territoire que par le biais de nécropoles (de petite ou moyenne taille) et de tombes isolées: aucun habitat n'est identifié à ce jour. Si on se base sur la répartition des sépultures, on peut restituer un habitat rural dispersé, avec des fermes ou des villages distants de quelques kilomètres les uns des autres. On ne connaît quasi rien des *oppida* de *Brixia* (Brescia) et *Verona* (Vérone) mentionnés dans les sources⁴.

Les nouveaux habitats étrusques, implantés surtout le long du Mincio entre Mantoue et le Pô, au lieu de traduire un état de crise auquel on pourrait s'attendre en raison de l'instabilité des temps, affichent au contraire une vitalité et un dynamisme économique et commercial impressionnants, ce dont témoignent les relations établies avec les centres portuaires de la côte adriatique (Adria, Spina, Rimini, Ravenne) et avec les territoires au sud du Pô (en Emilie-Romagne, le Monte Bibele et la région de Bologne) (fig. 1).

Avec les nouvelles données relatives à un peuplement mixte, celte et étrusque, dans la plus grande partie de l'Etrurie padane, ces derniers établissements apparaissent à la fois comme des intermédiaires et des lieux de consommation de marchandises provenant d'Etrurie, en particulier de Volterra, et de Grande Grèce.

Signalons que dans les centres situés au sud du Pô, la reconnaissance des composantes ethniques est plus facile à percevoir grâce aux nombreuses nécropoles, dont le riche mobilier reflète soit la continuité culturelle des idéologies funéraires étrusques, soit l'innovation résultant de l'apport celtique. Un tel constat est évidemment plus difficile à effectuer dans des couches d'habitat: dans le cas de Mantoue, une position stratigraphique indiscutable, alliée à la typologie du vase, permettent de dater l'inscription du début du III^e s. av. J.-C. et ainsi de confirmer la signification tout à fait exceptionnelle du graffito signalé par De Marinis.

Eluveitie - J'appartiens à l'Helvétè !

L'inscription, gravée à l'intérieur d'une coupe de production étrusque en pâte grise, utilise les caractères de l'alphabet étrusque dans sa version récente des IV^e et III^e s. av. J.-C. Elle est complète et, selon l'usage des Etrusques, écrite de droite à gauche; on peut y lire sans difficulté: *Eluveitie* (fig. 2).

Un fragment de bol provenant du site de Castellazzo della Garolda (Mantoue), découvert en 1985, a livré la série complète des lettres de l'alphabet étrusque, vingt lettres aux caractères évolués par rapport aux alphabets des VI^e et Ve s. av. J.-C. (fig. 3). Ce document est un des rares exemples récents d'Etrurie padane, les deux autres ayant été découverts à Spina. Le vase, sur lequel on a reproduit soit un modèle pour l'apprentissage de l'écriture soit un exercice d'écriture, peut être daté typologiquement de la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. Les lettres *e* et *v* sont fortement inclinées, exactement comme sur l'inscription *Eluveitie*. De Marinis avait déjà supposé une origine gauloise pour cette dernière. Une étude ultérieure a proposé d'y voir plutôt un ethno-

nyme celtique devenu gentilice étrusque (c'est-à-dire un nom de famille), au masculin, et signifiant «Helvète»⁵.

Le témoignage littéraire le plus ancien du nom des Helvètes est celui de Poseidonios (voir encadré); le texte original est perdu, mais de nombreux fragments nous sont parvenus grâce aux extraits cités par différents auteurs. Strabon, parmi ces derniers, emprunte à Poseidonios la description des territoires qui bordent le Rhin en mentionnant les Helvètes (Fr. 44 b et 44 a): *Elouettioi/Elouettious* (au singulier *Elouettios*). Ptolémée aussi nous transmet cet ethnonyme sous la forme *Elouetioi* (au singulier *Elouettios*), équivalent du latin *Helvetii* plusieurs fois utilisé par César (au singulier *Heluetius*)⁶.

L'Helvète de Mantoue est donc reconnu en dehors de sa région d'origine, intégré sans doute à une frange élevée de la société comme on peut le déduire de son identification onomastique, au sein d'une communauté urbaine étrusque alphabétisée. On peut également remarquer que ce gentilice est dérivé d'un ethnonyme, ce qui signifie que les Celtes, comme les Etrusques, avaient conscience de l'identité du peuple auquel appartenait l'immigré de Mantoue.

La saga d'Hélico

On ne saurait ignorer, à ce stade de la réflexion, le célèbre passage de Pline l'Ancien, mort rappelons-le dans l'éruption du Vésuve en 79: dans le Livre XII de son «Histoire de la nature» (*Naturalis Historia*), Pline cite un Helvète nommé Hélico, un artisan qui aurait séjourné à Rome; de retour au «pays» avec des produits d'Italie, ce dernier aurait déclenché le processus de migration des Celtes vers ces terres si fertiles occupées par les Etrusques.

«On dit que les Gaules, que les Alpes tenaient alors enfermées comme dans un rempart infranchissable, eurent pour premier motif de se déverser sur l'Italie. Le fait que l'Helvète Hélicon, citoyen de ces Gaules, après avoir séjourné à Rome comme forgeron, avait emporté chez lui, en regagnant sa patrie, des figues sèches, du raisin, des échantillons d'huile et de vin. Aussi les Gaulois seraient excusables d'avoir cherché à obtenir ces produits, même par la guerre» (traduction de A. Ernout pour les Belles-Lettres).

Hélico aurait en fait exercé une activité artisanale (*fabrilis ars*) à Rome, dont la spécialisation n'est pas donnée; toute interprétation plus précise, forgeron – comme dans la traduction ci-dessus –, orfèvre, charpentier, charron, tonnelier, soit les plus réputées

La Guerre des Gaules, les Helvètes et leur territoire

Les Helvètes ont joué un rôle essentiel dans le déclenchement de la conquête de la Gaule par Jules César, au printemps 58 av. J.-C. Rappelons leur projet d'émigrer, en compagnie d'autres peuples, en direction du sud-ouest de la Gaule, leur défaite face aux légions du proconsul romain près de l'*oppidum* de Bibracte, la capitale des Eduens en Bourgogne, et leur retour forcé dans les villes, villages et campagnes abandonnés quelques mois plus tôt, intentionnellement incendiés pour éviter la tentation d'y revenir, nous dit César...

On apprend, à la lecture du Livre I de la Guerre des Gaules (*Bellum Gallicum*, abrégé *B.G.*), que les Helvètes étaient installés sur le Plateau suisse et qu'«en raison des conditions géographiques, [ils] sont de toutes parts enfermés: d'un côté par le Rhin, dont le cours très large et très profond sépare l'Helvétie de la Germanie, d'un autre par le Jura, chaîne très haute qui se dresse entre les Helvètes et les Séquanes, et du troisième par le lac Léman et le Rhône, qui sépare notre province [la Gaule Narbonnaise – *Gallia Narbonensis* – s'étendant de la Provence à Genève] de leur territoire»; ce dernier «avait deux cent quarante milles de long et cent quatre-vingts de large», soit 355 x 266 km (*B.G.* I, 2). Voilà qui semble donc clair en 58 av. J.-C., et sans doute depuis plusieurs générations. Le géographe Strabon, quelques décennies plus tard, précise les limites du territoire des Helvètes vers l'est, qu'il place au lac de Constance (voir fig. 1)¹.

César relate, à l'occasion de son entrevue avec le noble Divico sur la Saône, l'humiliante défaite qu'ont infligée au peuple romain ces mêmes Helvètes en 107 av. J.-C., près d'Agen, sous la conduite du même Divico: une cinquantaine d'années avant la Guerre des Gaules, les Tigurins, présentés par César comme une tribu (*pagus*) de la puissante nation des Helvètes, étaient déjà en mouvement². Mais peut-être s'agissait-il plus d'une entreprise guerrière aux côtés des Cimbres et des Teutons, que d'une migration avec femmes et enfants, sans envisager de retour.

Nous n'avons, à priori, pas d'arguments contraignants pour postuler que les

Helvètes, à la fin du IIe s. av. J.-C., étaient installés ailleurs que sur le Plateau suisse; la plus ancienne mention de ce peuple, que l'on doit au Grec Poseidonios (135 – 50 av. J.-C. environ), est relatée par Strabon car le texte original est malheureusement perdu: Les Helvètes y sont décrits comme «cousus d'or et d'humeur pacifique».

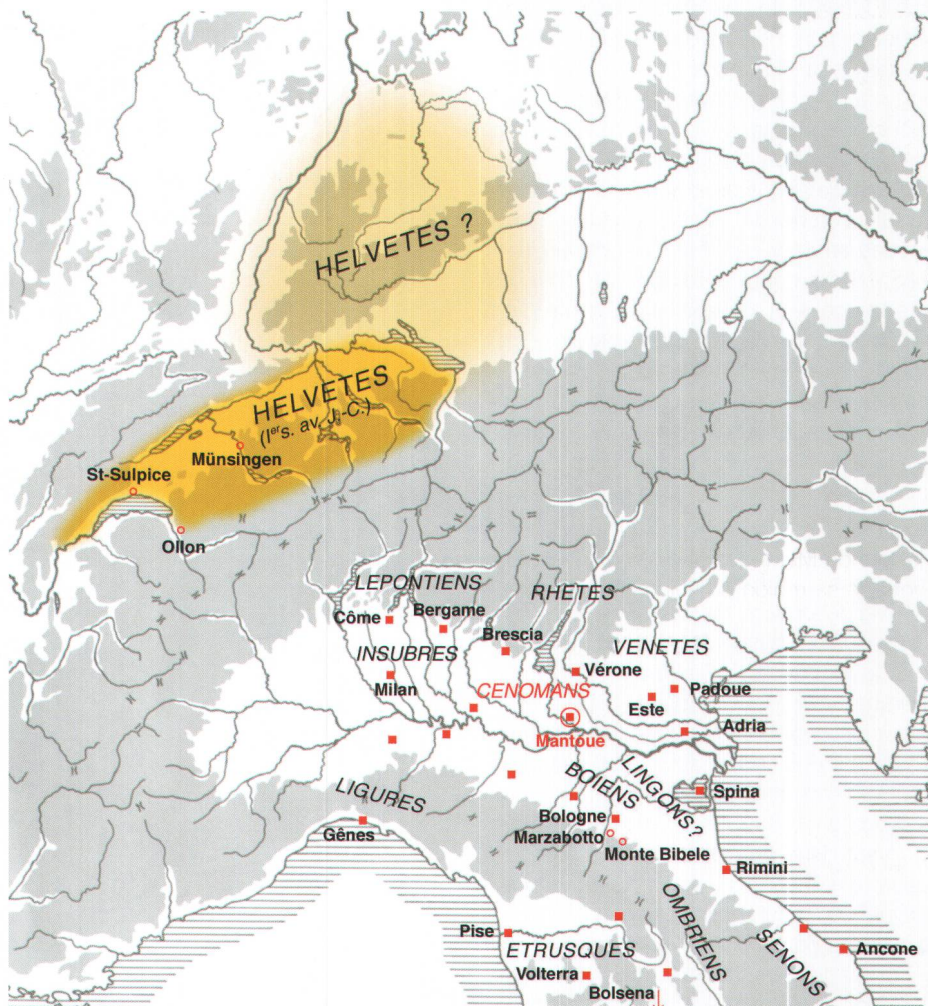
Le doute toutefois subsiste: les bribes de sources antiques qui nous sont parvenues se contredisent, en particulier dans un texte du géographe Ptolémée, écrit au IIe s. de notre ère, qui situe les Helvètes au IIe s. av. J.-C. en Allemagne du Sud. Ces derniers se seraient alors progressivement «infiltrés» sur le Plateau suisse, se mêlant à ses habitants (mais qui étaient-ils donc dans ce cas?), en créant ainsi un «désert» au nord du Jura souabe³.

Comme rien ne prouve (ni n'infirme d'ailleurs) que le passage de Poseidonios concerne bel et bien la région aurifère du Napf à laquelle on assimile en général sa remarque sur les chercheurs d'or, rien n'empêche non plus de considérer que la grande nation des Helvètes avec ses 4 cantons (*pagi*) mentionnés en 58 s. av. J.-C. (en particulier les Tigurins de sinistre mémoire pour César et le peuple romain, les Tulinges, les Latobices – ou Latobriges –, ou encore les Verbigènes dont on ne sait rien), s'étendait auparavant au sud du Main, sur un plus vaste territoire que les limites définies par César. Sans parler de l'existence d'autres peuples ou fractions de peuples, fédérés selon une géométrie variable dans le temps et l'espace, dont l'histoire n'a pas retenu les noms...⁴

Les sources archéologiques

L'archéologie n'apporte pas d'argument déterminant dans ce débat, si ce n'est la non reconnaissance du «désert helvète» de Ptolémée en Allemagne du Sud. Si une évidente continuité du peuplement est en outre attestée par les nécropoles entre la fin du Ve et le début du IIe s. av. J.-C. sur le Plateau suisse, il est clair que des changements importants interviennent justement au IIe s., durant la fin de La Tène moyenne, à commencer par l'abandon de ces espaces funéraires ancestraux, ou encore l'introduction de la pratique de l'incinération, partiellement adoptée sur le Plateau suisse.

Fig. 1
 Peuples, villes et oppida en
 Cisalpine aux IV^e et III^e s. av. J.-C.
 Le territoire supposé des Helvètes
 aux III^e et II^e s. av. J.-C., restitué
 d'après César au I^{er} s. av. J.-C., et
 les sites principaux mentionnés
 dans le texte. Dessin P. Friedemann,
 Archeodunum SA.
 Völker, Siedlungen und oppida in
 Norditalien im 4.-3. Jh. v.Chr. Die
 Karte zeigt das vermutete
 Territorium der Helvetier im 3. und
 2. Jh. v.Chr., jenes nach Caesar im
 1. Jh. v.Chr., und die wichtigsten der
 im Text erwähnten Orte.
 Popoli, città e oppida della Cisalpina
 nel IV e III sec. a.C. Questa cartina
 indica il supposto territorio degli
 Elvezi nel III e II sec. a.C., quello
 indicato da Cesare per il I sec. a.C.,
 e le località più importanti menzionate
 nel testo.



Il est dès lors tentant d'interpréter ces constats archéologiques en termes «ethniques». Mais de telles ruptures, très marquées sur le plan culturel, sont peut-être exagérément accentuées par les archéologues du fait de la parcimonie et de la «sélection» des sources matérielles dont ils disposent, et n'impliquent en fait pas nécessairement un changement de population, ni même des apports «étrangers»; compte tenu de la complexité des phénomènes culturels observés, en termes de géographie comme de succession dans le temps, il serait imprudent d'assimiler *ipso facto* un seul argument à des mouvements de population, même s'il est de taille. D'autres explications, liées à des changements – ou bouleversements – sociaux internes, dont on ignore tout, restent également plausibles.

Pour le III^e s. av. J.-C., soit durant la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne, si l'argument de continuité repose quasi exclusivement sur les sépultures,

la construction d'ouvrages d'art – comme les ponts dans la région des Trois-Lacs (Neuchâtel, Morat, Bière), et bien entendu le sanctuaire de La Tène (à l'embouchure de la Thielle dans le lac de Neuchâtel) –, implique une appropriation et une organisation forte et structurée de ce territoire, en tout cas dès la fin de La Tène ancienne. Bref, ni dans la structure même des inhumations en nécropoles et leur régularité, ni dans l'évolution typologique des matériaux avant le milieu du III^e s. av. J.-C. on ne décèle de ruptures brutales assimilables à l'introduction d'éléments «exogènes». Est-on dès lors autorisé à qualifier les habitants du Plateau suisse (et pourquoi pas du sud de l'Allemagne) avant la première mention de Poseidonios, comme des Helvètes?⁵

¹ Voir à ce propos: F. Müller/G. Kaenel/G. Lüscher (éd.), SPM IV, Age du Fer (Basel 1999), en particulier l'article de R. Frei-Stolba, Les sources écrites, 29-41.

² Pour la question des Tigrins, *civitas* (peuple) ou *pagus* (canton), voir M. Tarpin, Les Tigrins étaient-ils des Helvètes ? In: Ph. Curdy/L. Flutsch/G. Kaenel/P. Simon (éd.), 60 BC-15AD. D'Orgétoix à Tibère. Actes du colloque de l'ARS, Porrentruy 1995 (Lausanne 1997), 11-20.

³ A ce propos: SPM IV (note 1). - A. Furger/F. Müller (éd.), L'or des Helvètes. Trésors celtiques en Suisse. Catalogue d'exposition du Musée national suisse (Zürich 1991). - G. Kaenel, Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. CAR 50 (Lausanne 1990) 324-329.

⁴ C'est le cas notamment des Toygènes de Poseidonios cité par Strabon (VII, 2, 2), peut-être assimilés aux Teutons (un peuple celtique probablement mais non helvète), associés aux Tigrins à la fin du III^e s. av. J.-C. Quant à la mention des *Elveti* sur une inscription du Magdalensberg près de Klagenfurt en Autriche, on ne peut en dire plus que R. Frei-Stolba: SPM IV – note 1 – 32: si l'on n'est pas en présence d'un cas d'homonymie, peut-être s'agit-il d'une référence aux Tigrins de l'épopée des Cimbres et des Teutons...

⁵ On se reportera à la communication de P. Jud et G. Kaenel au XXIV^e congrès de l'AFEAF à Martigny en juin 2000 (à paraître dans les Documents d'archéologie méridionale en 2001).

parmi les activités artisanales des Celtes, demeure purement hypothétique⁷. On ne sait pas non plus dans quelles conditions (homme libre ou esclave) cet Helvète aurait séjourné à Rome, ni quand, sans doute vers la fin du Ve s. av. J.-C...

Il est difficile de savoir si cette «fable» repose sur un fond de vérité historique. Nous n'avons en effet aucun moyen de la situer précisément dans le temps... Pline a-t-il entendu ce récit, auréolé d'une dimension mythique, lors d'un séjour en Helvétie? Et si c'était le cas, il aurait très bien pu élaguer et enjoliver une tradition remontant à plusieurs siècles, au point de ne retenir que les bienfaits de l'huile ou du vin, en gommant peut-être les vraies raisons de ces migrations, par ailleurs inconnues: surpopulation, famine, épidémies, dégradation climatique⁸. Rappelons que Pline insère cette anecdote dans sa description du monde végétal, où il souligne l'importance des plantes évoquées et de leurs dérivés... Reste à se demander pourquoi Hélico, pourquoi un Helvète?

Pline était originaire de Côme, un *oppidum* autrefois client et allié du peuple celte des Insubres avant d'être conquis par les Romains en 196 av. J.-C. Pline, un Insubre ou vivant dans un milieu dont les ancêtres étaient des Insubres⁹, aurait pu adapter sa version du motif des invasions celtiques transmises par des légendes locales, dans lesquelles le rôle des populations transalpines, notamment celui des plus proches, c'est-à-dire des Helvètes, se serait vu amplifié.

Les Helvètes de Pline toutefois ne sont pas mentionnés parmi les peuples transalpins qui, vers 600 av. J.-C., auraient été conduits en Italie dans la migration dirigée par Bellovèse. Ils ne figurent pas non plus parmi les peuples qui, deux siècles plus tard, envahirent l'Italie et assiégèrent la ville étrusque de Chiusi, dans la Valdichiana. Cette grande migration, qui allait conduire à la prise de Rome quelques mois plus tard (en 387/386 av. J. C.), avait été provoquée, selon Tite-Live (livre V, 34, 5), par un habitant de Chiusi, un étrusque répondant au nom d'Arruns. Ce dernier, pour se venger d'un certain Lucumon qui avait séduit son épouse, aurait exporté du vin d'Etrurie en Gaule dans le but d'exciter la convoitise des Celtes transalpins et de les inciter à émigrer en Italie. La tradition livienne présente quelques incohérences, soulignées par divers auteurs: toujours est-il que les douceurs des produits de la terre italienne sont proposées aux Celtes par un homme du sud (Arruns), et non pas par un Celte de retour chez lui!

Pline connaissait très bien le texte de Tite-Live écrit quelques décennies plus tôt, et on



Fig. 2
Eluveitie. Le graffito de Mantoue, écrit en caractères étrusques de droite à gauche, à l'intérieur d'une coupe en céramique: la première mention d'un Helvète, vers 300 av. J.-C.! D'après Vitali 1998. Diam. 15,2 cm.

Eluveitie. Das Graffito von Mantova in etruskischen Schriftzeichen, von rechts nach links, auf der Innenseite einer Keramikschale: die erste Erwähnung eines Helvetiers. Um 300 v.Chr.!

Eluveitie. Il graffito di Mantova, scritto in caratteri etruschi, correnti da destra a sinistra all'interno di una coppa in ceramica: la prima menzione di un Elvezio attorno al 300 a.C.!

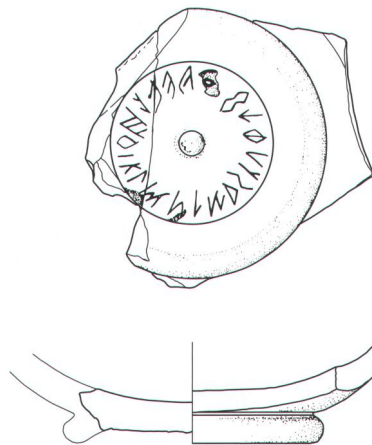
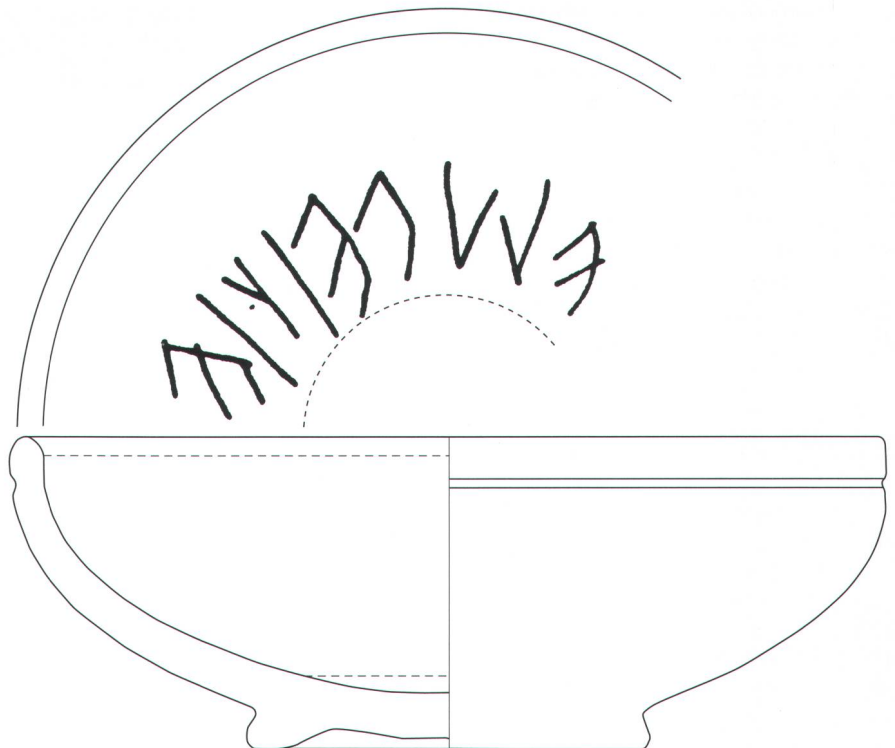


Fig. 3
Abécédaire de Castellazzo della Garolda (Mantoue), de la seconde moitié du IVe s. av. J.-C.; les caractères sont ceux du graffito Eluveitie (fig. 2). D'après Pandolfini 1987. Diam. du pied: env. 7 cm.

Alphabetvorlage von Castellazzo della Garolda (Mantova) aus der zweiten Hälfte des 4. Jh. v.Chr. Die Schriftzeichen stimmen mit jenen der Inschrift Eluveitie (Abb. 2) überein.

Alfabetario proveniente da Castellazzo della Garolda (Mantova) della seconda metà del IV sec. a.C. I suoi caratteri corrispondono ai segni dell'iscrizione Eluveitie (fig. 2).

est en droit de se demander pourquoi il présente une version différente, c'est-à-dire celle d'un Helvète à l'origine de l'invasion. Une histoire que le document épigraphique de Mantoue pourrait contribuer à rendre plus vraisemblable, si les causes historiques des migrations celtiques y étaient abordées plus sérieusement, soit sans doute dominées par la recherche de nouvelles terres agricoles à coloniser (voir ci-dessus)...

Les hypothèses formulées par Thomas Köves-Zulauf et Ludwig Pauli méritent une attention ravivée à la lumière de nouveaux témoignages¹⁰. Le premier considère que l'épisode d'Hélico peut être situé à La Tène moyenne, au IIIe s. av. J.-C., en liaison avec le déplacement postulé des Helvètes sur le Plateau suisse (voir encadré), alors que pour le second il ne saurait au contraire être question que de la grande migration historique des Celtes au début du IVe s. av. J.-C., ce qui fournit dans ce cas, indirectement, un *terminus post quem* à l'histoire d'Hélico. C'est dans ce contexte de réflexions alimentées par l'identification de Celtes en Italie grâce à des graffiti, qu'intervient la découverte extraordinaire de Mantoue, effectuée en deux temps !

D'autres Celtes en Italie

Les témoignages linguistiques des inscriptions en alphabet nord-étrusque des alentours du lac Majeur et du lac de Côme appartiennent à une langue dont Michel Lejeune a reconnu le caractère celtique. Les plus anciennes inscriptions de ces territoires, dites lépontiennes, sont datées du VIe s. av. J.-C. et s'intègrent parfaitement à la culture de Golasecca qui, si l'on suit le résultat des recherches de De Marinis, correspondrait à la culture de peuples d'origine celtique installés en Italie du Nord-Ouest à partir de la fin de l'âge du Bronze, bien avant les migrations du IVe s. Ces derniers feraient donc partie intégrante de l'ethnographie des populations de l'Italie, comme les Vénètes, les Etrusques ou les Ligures¹¹. Hors de la zone où se développe cette culture de Golasecca, la documentation archéologique (la diffusion de fibules hallstattiennes notamment), mais surtout des témoignages épigraphiques démontrent l'installation d'individus ou de petits groupes celtiques au sein des différentes populations italiennes dès le Ve s. av. J.-C. Mais ces échanges ne se limitent pas à un mouvement nord-sud ! Stéphane Verger a récemment publié une inscription, *pris*, sans doute l'abréviation d'un anthroponyme

(*Brixios* ou *Brixia*), découverte dans un lot de céramique mis au jour à Montmorot dans le Jura français et datée des environs de 600 av. J.-C., soit du Hallstatt final. Quelqu'un, à Montmorot, a donc gravé ce nom sur un récipient en céramique locale; il faut vraisemblablement chercher l'origine de cette personne en Italie du Nord, dans un milieu déjà alphabétisé qui se sert d'ailleurs de l'alphabet étrusque. S'agit-il d'un commerçant, installé ou de passage sur le versant nord du Jura, comme d'autres «compatriotes» de la culture de Golasecca en témoignent environ un siècle plus tard à Bragny-sur-Saône?¹²

Revenons aux Celtes installés en Italie: les cas illustrés en milieu vénète et étrusque sont exemplaires. Chez les Vénètes, à Padoue, des Celtes sont parfaitement intégrés à la société, comme *Tivale Bellene*¹³. A Este, une inscription datée du début du IVe s. mentionne une femme indigène, *Frema Rebetonia*, mariée à un Celte de la nation des Boïens, et qui sont installés au sud du Pô entre l'Emilie-Romagne et le territoire de Parme¹⁴. D'autres cas sont signalés, toujours à Este: *Moldo Boiknos*, soit le fils d'un Boïen, ou *Lemeter Boios*, qui offre une dédicace à la déesse Reithia pour le compte de son frère. Il semble donc que les

Boïens aient trouvé un attrait particulier à ce territoire situé au nord du Pô. Certains personnages sont tout simplement identifiés comme des Gaulois, à l'exemple de l'inscription *Ukona Galkno* gravée sur une situle en bronze servant d'ossuaire¹⁵. Pour le milieu étrusque de la plaine du Pô, il faut évidemment mentionner l'inscription *Keltie*, «le Celte», gravée sur un vase à vernis noir du IIIe s. av. J.-C., et provenant des couches d'habitat de Spina (fig. 4)¹⁶. Les populations indigènes alphabétisées ont donc livré de précieux indices montrant la variété des composantes ethniques dans les différents milieux, d'autant plus marquées aux emplacements où se sont développées des activités commerciales, les *emporía* de Spina et d'Adria, les villes de Padoue, d'Este ou de Mantoue.

En Etrurie tyrrhénienne, cette question est loin de faire l'unanimité des spécialistes¹⁷. Signalons toutefois un témoignage épigraphique de Bolsena qui peut être interprété dans la même perspective historique que celui de Mantoue: une inscription étrusque sur un cippe funéraire typiquement local, rééditée par Pietro Tamburini, mentionne un individu défini par une formule onomastique à trois éléments, le prénom, le nom de famille (gentilice) et le nom du père (patronyme), : *velc(es): rutanies : l*, c'est-à-dire:

Fig. 4
Keltie. Cette inscription de Spina, en caractères étrusques de droite à gauche, gravée sur un vase à vernis noir, signale la présence d'un Celte dans la première moitié du IIIe s. av. J.-C. D'après Vitali 1998.
Keltie. Diese Inschrift aus Spina in etruskischen Schriftzeichen, von rechts nach links, ist eingritz in ein

schwarz gefirnisstes Gefäß. Sie weist auf die Anwesenheit eines Kelten in der ersten Hälfte des 3. Jh. v.Chr. hin.

Keltie. Questa iscrizione in caratteri etruschi correnti da destra a sinistra, incisa su una ciotola a vernice nera scoperte a Spina, segnala la presenza di un Celte nella prima metà del III sec. a.C.

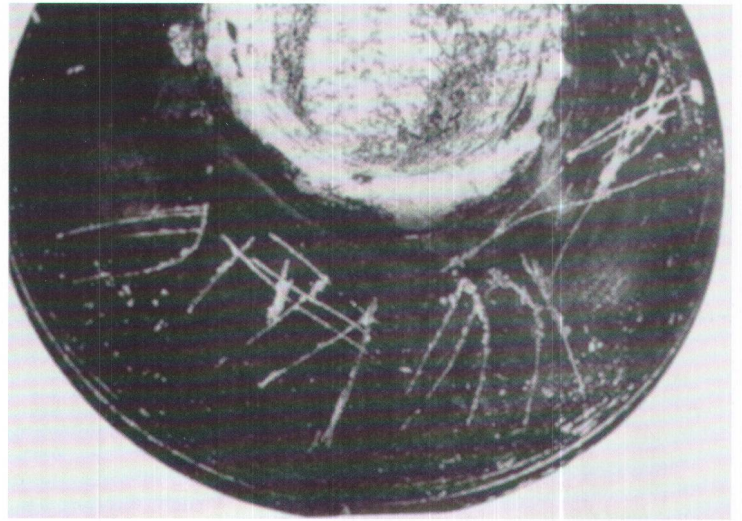




Fig. 5
Rutanie. Inscription étrusque gravée sur un cippe funéraire et donnant un nom d'origine celtique. D'après Tamburini 1991. Ech. env. 1:4.
Rutanie. Etruskische Inschrift eines Namens keltischen Ursprungs auf einem Grabmal.
Rutanie. Iscrizione etrusca incisa su un cippo funerario e indicante un nome di origine celtica.



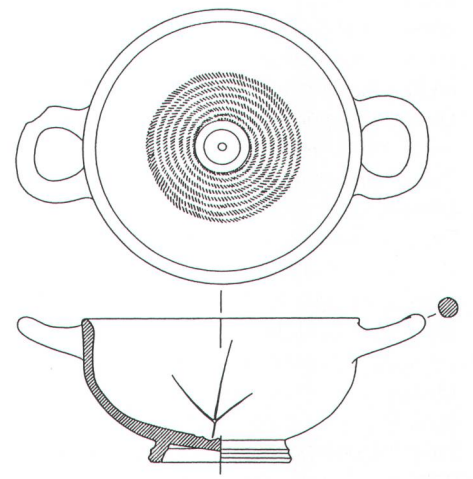
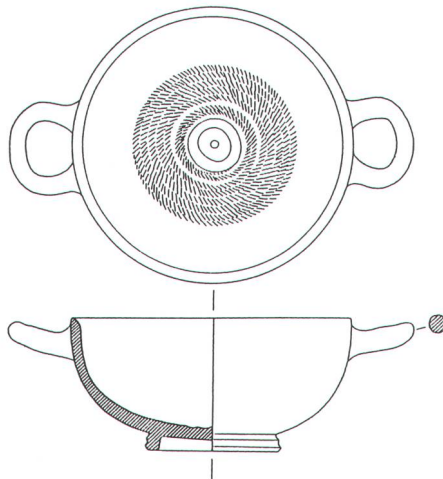
Fig. 6
Coupe à vernis noir découverte dans une sépulture de guerrier à Ollon (VD), datée de la fin du IVe s. av. J.-C. Elle provient des ateliers de Volterra en Etrurie. MCAH Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli. Diam. 13,8 cm.
Schwarz gefirnisste Schale aus einem Kriegergrab in Ollon (VD) vom Ende des 4. Jh. v.Chr., die aus Werkstätten in Volterra in Etrurien stammt.
Coppa a vernice nera scoperta in una tomba di guerriero a Ollon (VD), databile alla fine del IV sec. a.C. Essa proviene da officine di Volterra in Etruria.

Fig. 7
Deux coupes à vernis noir de la nécropole du Monte Bibele (tombe 37, à gauche, et 44) comparables à celle d'Ollon (fig. 6). D'après Vitali.
Zwei schwarz gefirnisste Schalen aus dem Gräberfeld vom Monte Bibele (Grab 37, links, und 44) sind vergleichbar mit jener aus Ollon (Abb. 6).
Due coppe a vernice nera scoperte in una necropoli di Monte Bibele (tomba 37, a sinistra, e 44) confrontabili con quella di Ollon (fig. 6).

»[tombe] de Velce Rutanie fils de Larth« (fig. 5). Cette inscription est datée du IIIe/IIe s. av. J.-C. Le nom *Rutanie* trouve un seul parallèle dans une autre inscription de Chiusi, où *Rutania* est employé comme surnom (*cognomen*)¹⁸. Helmut Rix recense d'intéressants parallèles dans l'onomastique celtique pour ces inscriptions de Bolsena et de Chiusi. Deux explications sont plausibles: la première assimile *Rutanie* au Rhône (**Rodanos/Roudanon*), la deuxième au peuple celte des *Ruteni*, installés dans le sud-ouest de la Gaule entre les Arvernes et les Volques, dans une région riche en mines de plomb argentifère¹⁹. L'individu de Bolsena serait donc soit »l'homme du Rhône/le Rhodanien«, soit plutôt »le Rutène«, en tout état de cause un immigré de la Celtique. Donc *Rutanie* à Bolsena et *Eluveitie* à Mantoue, même combat...: à côté des ressortissants originaires des populations celtiques déjà installées en Italie comme les Boïens, nous voyons apparaître des Transalpins, des Helvètes, des »Rhodaniens« ou Rutènes.

L'Helvète de Mantoue, les Etrusques et le nord des Alpes

Nous n'avons pas beaucoup d'éléments archéologiques pour tenter de définir l'ampleur et le caractère des relations établies entre les populations celtiques d'Italie et celles de Transalpine. Nous avons parlé plus haut des Cénomans, les Celtes qui, à partir du milieu du IVe s. av. J.-C., sont



attestés par des nécropoles dans les environs de Mantoue. Le mobilier funéraire d'une tombe (D) de Carzagheto (malheureusement endommagée par une carrière),

présente par exemple des éléments comparables au mobilier d'une sépulture (T.5) de la nécropole de Saint-Sulpice-En Pétolayres, sur les rives du Léman dans le

canton de Vaud. De telles similitudes, mises en évidence par Venceslas Kruta, ont surtout été mobilisées dans sa démonstration de l'existence, à l'échelle européenne, d'un horizon de La Tène ancienne appelé de »Duchcov-Münsingen«, correspondant à un horizon La Tène B1 que nous avons qualifié de »récent« et à une partie de La Tène B2, soit daté de la seconde moitié du IVe et du début du IIIe s. av. J.-C. Ces deux ensembles de parures métalliques signalent des contacts particulièrement nets entre la partie occidentale du Plateau suisse et le territoire des Cénomans d'Italie²⁰.

Un autre indice des relations entre le Plateau suisse et les Etrusques du Pô est tiré de la découverte d'une coupe à deux anses à vernis noir (kylix) à Ollon-La Combe-Sala, dans le Chablais vaudois, au débouché des Alpes (fig. 6). Ce vase étrusque aurait fait partie du mobilier d'un guerrier dont on a retrouvé l'épée dans son fourreau en fer, le crochet en fer et trois anneaux tubulaires en bronze destinés à la suspension de cette épée, des éléments en fer de l'orle du bouclier, un bracelet en bronze et sans doute une fibule en fer. La présence exceptionnelle de cette coupe étrusque, utilisée pour boire du vin à l'occasion de banquets en Etrurie padane, associée – si notre restitution est exacte – à un mobilier masculin courant notamment dans les nécropoles du IVe et du IIIe s. av. J.-C. de Bologne et surtout du Monte Bibele (fig. 7), illustre les liens très étroits qui devaient exister entre le guerrier d'Ollon et ses contemporains des territoires celto-étrusques du sud du Pô. En suivant la stratigraphie horizontale de la nécropole du Monte Bibele, le kylix d'Ollon daterait de la transition LT B1- B2, soit de la seconde moitié du IVe s. av. J.-C. On aurait donc choisi pour ce guerrier (de retour d'Italie?) un rituel funéraire celto-étrusque, unique à ce jour en milieu »helvète«²¹.

Des découvertes exceptionnelles effectuées très récemment (en 1998) au nord de Paris, viennent à l'appui de cette théorie: une coupe et un kylix à vernis noir, comparable à celui d'Ollon, ont été mis au jour dans une sépulture fastueuse de guerrier, également datée de La Tène B2, juste avant 300 av. J.-C.²².

Nous ne pouvons manquer d'évoquer un témoignage énigmatique de Münsingen dans le canton de Berne, dont la provenance n'est pas précisée, mais que l'on peut attribuer à une sépulture de la célèbre nécropole: sur une perle en verre de teinte verdâtre, qui date de la fin du IIIe ou du début du IIe s. av. J.-C. si l'on prend en compte la durée de la nécropole et les parallèles pour ce genre de perles (en majo-

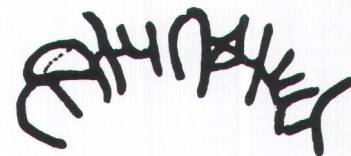


Fig. 8
Perle en verre de Münsingen-Rain (BE) portant une inscription en caractères étrusques de droite à gauche, interprétée comme un nom propre: Anthine? (IIIe-IIe s. av. J.-C.), BHM Berne. Photo Fibbi-Aeppli; dessin V. Fischbacher. Diam. 2,5 cm
Glasperle aus Münsingen-Rain (BE) mit einer Inschrift in etruskischen Schriftzeichen von rechts nach links, die als Eigenname *Anthine* (?) interpretiert wird (3.-2. Jh. v.Chr.).
Perla in vetro da Münsingen-Rain (BE) recante un'iscrizione in caratteri etruschi corrente da destra a sinistra, e interpretata come un nome proprio: Anthine ? (III-II sec. a.C.).

rité de LT C2), on trouve une inscription non déchiffrée jusque là, mais qui, d'après Jürgen Untermann, utilise un alphabet nord-étrusque, comme les inscriptions lépontiennes du versant sud des Alpes dans la région tessinoise (fig. 8)²³. Une nouvelle tentative de lecture propose de restituer un mot de 6 lettres, écrit de droite à gauche: *a*, puis *n* (ou *m*?), puis peut-être *θ* (= *th*), ensuite un *i*, à nouveau un *n* et enfin un *e*, soit *Anthine*. Le support convexe de la perle explique sans doute l'irrégularité des traits; sur le plan technique il semble ressortir de l'observation sous binoculaire qu'il ne s'agit pas d'une gravure à froid (qui aurait fait éclater le verre) mais plutôt d'une incision dans la masse vitreuse réchauffée à l'aide d'une pointe mousse (ou dans la cire d'un moule?). Qui est Anthine? Un Celte »vénéti-sé«? Un ressortissant de la plaine du Pô, ou d'ailleurs? La perle en verre de Münsingen participe à l'évidence du même processus de contacts privilégiés durant l'âge du Fer entre l'Italie et les vallées du Rhône, de l'Aar, au débouché des cols alpins.

Des Helvètes sont donc attestés dès le IVe s. av. J.-C.

Les réflexions qui précèdent permettent de replacer le document épigraphique de Mantoue dans un contexte plus large de relations entre les milieux des Cénomans, des Etrusques, des Boïens et les Celtes du versant nord des Alpes, en particulier les Helvètes.

L'inscription de Mantoue, comme d'autres, nous engage à prêter une attention particulière aux témoignages de tels graffiti, considérés à tort comme mineurs; ils peuvent faire apparaître le nom d'individus (pensons à Montmorot !, voir ci-dessus) ou de peuples sans écriture, ignorés par les sources littéraires qui traitent des grands événements, et contribuer ainsi à les faire sortir du silence pour entrer dans l'histoire.

La découverte et la lecture du graffiti de Mantoue prend une importance primordiale dans la question des Helvètes, puisque nous avons dès lors une preuve directe, antérieure de deux siècles au témoignage

de Poseidonios, de l'existence d'une nation helvète constituée en tant que telle, dont les membres ont conscience de leur identité et de leurs différences par rapport aux autres peuples au sein de l'«entité» celtique, à une époque que l'on peut assimiler à la fin de La Tène ancienne (à La Tène B2 pour être plus précis), soit vers 300 av. J.-C.

Et avant? Qu'en est-il à La Tène B1, La Tène A, au Hallstatt D (au VIe s. av. J.-C.), voire encore avant... On reste au stade de conjectures hasardeuses faute de documents écrits, et l'archéologie ne peut trancher avec ses seules méthodes. Il en va de même lorsqu'on pose la question de l'«origine», ou plutôt de l'ethnogénèse «celtique», de la langue et de la culture réunissant les peuples protohistoriques d'une grande partie de l'Europe, qui se perd dans l'âge du Bronze, si ce n'est la fin du Néolithique!²⁴

- 1 R. de Marinis, Mantova. Vicolo Pace 1. In: Soprintendenza Archeologica Lombardia, Notiziario 1986, 128-132.- R. de Marinis, Problemi e prospettive della ricerca protostorica nel Mantovano. In: Gli Etruschi a Nord del Po, Atti del Convegno, Mantova 1986 (Mantova 1989) 27-47 (en particulier 33-45). La nouvelle interprétation de ce témoignage épigraphique a déjà fait l'objet d'une présentation en italien: D. Vitali, I Celti e Spina. In: Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogo e sulla Mostra ferrarese, Atti del Convegno internazionale, Ferrara 1994 (Roma 1996) 253-273 (en particulier 262-264). L'auteur tient à remercier Raffaele De Marinis, qui l'a autorisé à utiliser sa documentation, et Fabienne Olmer pour la traduction de son texte.
- 2 S. Casini/R. de Marinis/P. Frontini, Ritrovamenti del V e IV sec a.C. in territorio mantovano. In: R. De Marinis (dir.), Gli Etruschi a nord del Po, Catalogo della Mostra (Mantova 1987) vol. I, 124-130.
- 3 Tite-Live, V, 3. - De Marinis 1989 (note 1) 40.- R. De Marinis, La tomba gallica di Castiglione delle Stiviere (Mantova). In: Notizie Archeologiche Bergomensi (Bergamo 1997) 167-171.
- 4 D. Vitali, Celtes cisalpins, Celtes transalpins, quelques réflexions sur le rôle de l'Italie du Nord dans l'origine des oppida. In: La Préhistoire au quotidien, Mélanges offerts à Pierre Bonenfant (Grenoble 1996) 323-345.
- 5 M. Pandolfini, Le iscrizioni etrusche del mantovano. In: Gli Etruschi a nord del Po (note 2) vol. I, 116-123 (en particulier 121-122, n. 247). - De Marinis 1989 (note 1) 46, note 37. - Vitali 1996 (note 1) 262-263.
- 6 La vraisemblance de cette identification a été confirmée du point de vue linguistique par Aldo Prosdocimi et Giuseppe Sassatelli, que nous remercions.
- 7 Voir aussi J.-P. Guillaume, L'artisanat chez les Celtes (Paris 1996) en particulier 17.
- 8 Sans être partisans inconditionnels du déterminisme climatique, on notera la relation évidente entre la dégradation du climat vers 400 av. J.-C. et la «grande migration» celtique en direction de l'Italie: SPM IV (note 2) 93-97.
- 9 L. Braccisi, Plinio storico. In: Plinio il Vecchio sotto il profilo storico e letterario. Atti del convegno di Como, ottobre 1979 (Como 1982) 79.
- 10 T. Köves-Zulauf, Helico, Führer der gallischen Wanderung. In: Latomus 36 (Bruxelles 1977)

- 40-92. - L. Pauli, Der Dürrnberg bei Hallein III. Auswertung der Grabfunde. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 18 (München 1978) 443-444. Voir en outre Kaenel 1990 (note 4) 326.
- 11 M. Lejeune, Lepontica (Paris 1971). R. De Marinis, I Celti golasecciani. In: I Celti, Catalogue de l'exposition de Venise, Palazzo Grassi 1991 (Milano 1991) 93-102.
- 12 S. Verger, Note sur un graffito archaïque provenant de l'habitat hallstattien de Montmorot (Jura). In: Académie des inscriptions et Belles Lettres, comptes rendus des séances de l'année 1998, juillet-octobre (Paris 1998) 619-632. Voir en outre G. Kaenel, Les relations transalpines à l'âge du Fer: territoire «léponti» - Suisse occidentale - Jura. In: Leponti tra mito e realtà. Catalogo della mostra (à paraître).
- 13 A. L. Prosdocimi, La lingua. In: G. Fogolari/A. L. Prosdocimi (éd.), I Veneti antichi. Lingua e cultura (Padova 1988) 288-242, 240-241, 303-307.
- 14 Es. 68: *Ego Fremai Boialnai Rebetoniai*, une inscription de la nécropole de Este-Benvenuti (T.123). Le nom **Boialos*, avec l'élément -*alo* typiquement celtique, «ferait penser à un immigré celte de première génération»: A. M. Marinetti, Este preromana. Epigrafia e lingua. In: G. Tosi (éd.), Este antica dalla preistoria all'età romana (Este 1992) 157-158.
- 15 Es. 126, Es. 28 et Es. 391: Marinetti 1992 (note 14) 139.
- 16 Voir en dernier lieu le recensement de Vitali 1996 (note 1) 262, fig. 3. Pour d'autres témoignages d'époque plus ancienne, 256-257, 260-261.
- 17 Pour l'Etrurie tyrhénienne, mentionnons un *Katakios* à Orvieto et un *Kelthe* à Cerveteri: C. De Simone, Un nuovo gentilizio etrusco di Orvieto (Katacina) e la cronologia della penetrazione celtica (gallica) in Italia. In: Parola del Passato CXLXXXII (Napoli 1978) 386-395; G. Colonna. In: Il commercio etrusco-arcaico, Convegno Roma 1983, Quaderni del Centro di Studi per l'Archeologia etrusco-italica 9 (Roma 1985) 270-271. - A. L. Prosdocimi, Celti in Italia prima e dopo il V secolo a. C. In: Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a. C. alla romanizzazione, Atti del Colloquio internazionale, Bologna 1985 (Bologna 1987) 574-575.
- 18 P. Tamburini, Rivista di Epigrafia Etrusca. In: Studi Etruschi LVI, 1991, n. 60, 342-343. Pour l'inscription de Chiusi: Corpus Inscriptionum Etruscarum 515-516.
- 19 W. Schulze, Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (Berlin 1904 [1966]) 222. On notera la correspondance entre la date du cippe de Bolsena et celle de la présence de ces mercenaires Rutènes en Italie, recrutés par Hasdrubal en Gaule et massacrés à la bataille de Métaure en juillet 207 av. J.-C. ! (Tite-Live XXVII, 39,6). - A. Albenque, Les Rutènes. Etudes d'Histoire, d'Archéologie et de Toponymie Gallo-Romaines (Rodez 1948; réimpr. Millau 1996) 24-25, 33-34, 167-168, et *passim*.
- 20 V. Kruta, Duchcov-Münsingen: nature et diffusion d'une phase laténienne. In: P. M. Duval/V. Kruta (éd.) Les mouvements celtiques du Ve au Ier siècle avant notre ère. (Paris 1979) 81-115. Voir en outre Kaenel 1990 (note 4) 238-239, 283, 287-301, 325.
- 21 Kaenel 1990 (note 4) 85-87; Pl. 19, no 27. - D. Vitali, Monte Bibebe tra Etruschi e Celti, dati archeologici e interpretazione storica. In: Celti ed Etruschi ... (note 17) 325; fig. 11 (tombe 44). On force ici l'interprétation en qualifiant cet individu d'«Helvète» ! Au Ier s. av. J.-C. la région du Chablais est occupée par des Nantuates nous dit César (B. G. 3, 1-6). (Voir encadré).

- 22 N. Ginoux/F. Marti, Deux sépultures de guerriers celtes. In: Archéologia 358, 1999, 16-23.
- 23 F. R. Hodson, The La Tène Cemetery of Münsingen-Rain. Catalogue and relative chronology. Acta Bernensia 5 (Berne 1968) Pl. 94, 31897. - A. Furger-Gunti, Die Helvetier. Kulturgeschichte eines Keltenvolkes. Neue Zürcher Zeitung (Zürich 1984) 58. L'inscription est présentée à l'envers dans ces deux publications. - M. A. Zepezauer, Mittel- und spätlätènezeitliche Perlen. Glasperlen der vorrömischen Eisenzeit III, Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte 15 (Marburg 1993) 43-45.
- 24 A ce propos: SPM IV (note 2) 24-27.

Ein Helvetier bei den Etruskern um 300 v.Chr.

Ein Graffito auf der Innenseite einer Keramikschaale, welche 1986 in Mantova zum Vorschein kam, kann als *Eluveitie* »Helvetier« gelesen werden. Es ist mit etruskischen Schriftzeichen, von rechts nach links, geschrieben. Dieses Zeugnis eines Helvetiers in Italien nördlich des Po vom Anfang des 3. Jh. v.Chr. ist damit die älteste Erwähnung dieses Volkes. Waren die Helvetier damals schon im Schweizer Mittelland ansässig wie zur Zeit von Julius Caesar und/oder im Süden Deutschlands nach gewissen antiken Quellen? Nördlich der Alpen zeigen mehrere Fundstücke enge Kontakte mit Norditalien und dem Etrurien der Poebene auf. Die Anwesenheit von weiteren Kelten in Italien ist bezeugt durch solche epigraphische Dokumente, welche als weniger wichtig betrachtet werden, die aber unsere ganze Aufmerksamkeit verdienen.
C.H.P

Un Elvezio tra gli Etruschi intorno al 300 a. C.

Un graffito all'interno di una coppa in ceramica rinvenuta a Mantova nel 1986 permette di leggere *Eluveitie*, »Elvezio«, scritto in caratteri dell'alfabeto etrusco correnti da destra a sinistra. Questa testimonianza di un Elvezio in Italia, a nord del Po, è la menzione più antica di questo popolo, dato che l'iscrizione è databile agli inizi del III sec. a.C. Gli Elvezi si erano forse già insediati sull'Altopiano svizzero come ai tempi di Giulio Cesare e/oppure nella Germania meridionale come vogliono certe fonti antiche? Sul versante nord delle Alpi vari ritrovamenti illustrano gli stretti contatti con l'Italia settentrionale e l'Etruria padana. In Italia la presenza di altri Celti è attestata da documenti epigrafici considerati minori che però meritano la nostra attenzione.
L.B.

Daniele Vitali
Dipartimento di
Archeologia
Università di Bologna
Piazza S. Giovanni in
Monte 2
40123 Bologna

Gilbert Kaenel
Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
1005 Lausanne